



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2020

Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal
District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a subi une baisse importante d'achalandage de ses autobus à la suite de l'éclosion de la COVID-19.

Attendu que cette diminution d'achalandage a atteint plus de 80% au plus fort de la crise.

Attendu que plus de 300 chauffeurs ont été retournés à la maison par le RTC, pendant quelques semaines, tout en gardant leur salaire de base.

Attendu qu' en temps normal, il y a de 60 à 70 employés qui attendent quotidiennement des affectations temporaires.

Attendu que le RTC a réduit de près de 30% ses activités pour faire passer le nombre de départs quotidiens de 4300 à 3000.

Attendu que l'administration du RTC n'a annulé aucun parcours lors de la pandémie.

Attendu que le président du RTC, monsieur Rémy Normand, a évoqué des pertes de revenus potentielles de plus de 20 millions de dollars pour son organisation en raison de la pandémie, dans une entrevue accordée le 1^{er} avril 2020.

Attendu que le président du RTC a également souligné que les pertes nettes étaient estimées à 6 millions de dollars par mois d'ici la fin de la crise.

Attendu que la contribution des usagers couvre environ le tiers du budget de fonctionnement du RTC, qui atteint 238 millions de dollars en 2020.

Attendu que le RTC a affiché plus d'une soixantaine de postes à pourvoir au sein de son organisation à la fin avril 2020.

Attendu qu' un peu plus de la moitié du financement du RTC provient de la Ville de Québec, le reste du gouvernement provincial.

Attendu que monsieur Rémy Normand a ouvertement évoqué la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires des gouvernements supérieurs pour éponger le manque à gagner.

Attendu que l'Association canadienne du transport urbain (ACTU) a publiquement réclamé une aide d'urgence de plus d'un milliard de dollars d'Ottawa

dans le contexte où la crise touche durement toutes les sociétés de transport du pays.

- Attendu que** l'administration du RTC a annoncé le 6 mai 2020 qu'elle faisait le choix politique de maintenir les tarifs actuels aux usagers au moins jusqu'au 1^{er} juillet 2021.
- Attendu que** l'impact annuel de ce gel tarifaire devrait tourner autour de 750 000 dollars.
- Attendu que** le président du RTC a souligné dans un communiqué de presse daté du 6 mai 2020 que « maintenir les tarifs actuels nous permet d'éviter d'ajouter une pression financière supplémentaire sur nos clients, dans ce contexte exceptionnel. Il s'agit d'un geste de solidarité »
- Attendu qu'** au plus fort de la crise, le RTC a enregistré 30 000 déplacements par jour contre 150 000 en temps normal.
- Attendu que** plusieurs mesures sanitaires ont été déployées pour respecter les exigences de santé et de sécurité, autant des usagers que des employés du RTC.
- Attendu que** ces mesures nécessitent parfois des investissements monétaires de la part du RTC.
- Attendu que** le 18 juin 2020, les sociétés de transport collectif du Québec ont reçu une somme de 400 millions \$ d'urgence de la part du gouvernement du Québec.
- Attendu que** le président du RTC a accueilli favorablement cette aide financière en mentionnant que cette dernière viendra soutenir les efforts de maintien de la qualité des services et de relance des activités économiques.
- Attendu que** le RTC a offert une aide financière de 75 000 dollars à l'industrie du taxi pour faire face à la pandémie.
- En conséquence,** il est proposé que la direction du RTC présente les faits saillants ainsi qu'un exposé complet de la situation des finances du *Réseau de transport de la Capitale* lors d'un comité plénier, avant le 20 septembre 2020.

Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral de Sainte-Thérèse-de-
Lisieux

Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal
District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf